

PROFIL DE POSTE

Chargé de projet aménagement et conception urbaine (H/F)
Direction de l'urbanisme opérationnel

Contractuel(le) pour une durée d'un an

Placé(e) au sein de la direction de l'urbanisme opérationnel du pôle aménagement environnement et transports, le (la) chargé(e) de projet aura pour moitié de ses missions, la charge, sous l'autorité de la directrice de la planification et du droit des sols, d'élaborer les orientations d'aménagement et de programmation des PLU et pour l'autre moitié d'assurer, sous l'autorité du directeur de l'urbanisme opérationnel, des missions de conception de projets ainsi que des missions pré-opérationnelles et opérationnelles.

Missions principales

- Pour la direction de la planification et du droit des sols, dans le cadre de la production en régie de plusieurs PLU et en binôme avec chacun des chargés de PLU concernés:
 - assurer la déclinaison pré-opérationnelle du projet de territoire sous forme d'orientations d'aménagement et de programmation, par un travail approfondi de conception urbaine et de productions graphiques abouties
 - procéder à l'écriture graphique des règlements
- Pour la direction de l'urbanisme opérationnel, assurer des missions de conception et des missions pré-opérationnelles et opérationnelles :
 - programmation et conception au stade d'esquisse de projets d'espaces publics
 - réalisation d'esquisses ou d'avant-projets de plan masse pour des opérations d'aménagements en s'appuyant sur différentes dimensions : diagnostic et analyse du site, foncier, orientations réglementaires et contraintes techniques, potentiel commercial
 - pilotage en maîtrise d'ouvrage ou en assistance à maîtrise d'ouvrage opérationnelle (AMO), pour le compte d'autres directions pilote, pour des projets d'équipements majeurs sous maîtrise d'ouvrage de la collectivité
 - réalisation de notices d'insertion urbaine et paysagère ou d'éléments de programme pour des projets sous maîtrise d'ouvrage de Lorient Agglomération
 - études préalables et conception de projets d'aménagement (lotissement ZAC) en vue de leur mise en œuvre par les communes de l'agglomération
 - AMO en pilotage de projet (approches foncières, urbaine, opérationnelle, financière et réglementaire) pour le compte des communes de l'agglomération

Permis B indispensable

Qualités requises

Formation d'architecte-urbaniste ou d'architecte-paysagiste avec des compétences en culture urbaine et paysagère pour assurer un rôle d'expert et de relais pédagogique envers de multiples publics (élus, services de Lorient Agglomération, population)

Connaissance du contexte et des grands principes de la planification

Maîtrise de la conception urbaine et/ou paysagère et de ses outils et média : technique d'expression graphique, logiciels usuels

Connaissance des missions de maîtrise d'œuvre de la conception au pilotage des entreprises

Compétences en conduite et gestion de gestion : méthodologie, animation, travail en équipe, suivi financier, planning, modalités de compte-rendu

Capacité à s'adapter à différents types de commandes

Qualités pédagogiques et relationnelles

Connaissance du contexte des collectivités territoriales (instances, marchés publics...)

Candidature, CV détaillé et dernier contrat de travail
à adresser soit par courrier soit par mail (recrutement@agglo-lorient.fr)

Date limite de dépôt des candidatures : mercredi 22 novembre 2017